



ÉPILATION

Code 5349

Formation en classe ✓

Le programme d'études professionnelles en Épilation prépare à l'exercice de la profession d'électrolyste et de technicienne ou de technicien en épilation laser. Cette profession s'exerce dans des cliniques d'épilation ou des salons d'esthétique. Elle ou il peut aussi être travailleuse ou travailleur autonome.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les spécialistes de l'épilation renseignent les clientes et les clients sur les différents procédés d'épilation et enlèvent les poils sur différentes régions du corps. Leur travail consiste à améliorer l'apparence physique, à atténuer un problème de pilosité pouvant parfois être rattaché à un facteur héréditaire ou à un déséquilibre du système endocrinien. Il consiste également à soulager la personne d'un inconfort physique tout en procurant un bien-être à la fois physique et psychologique.

La ou le spécialiste de l'épilation évalue si la cliente ou le client est apte à recevoir un traitement d'épilation, l'informe sur la fréquence, la durée et les résultats de ce traitement et lui prodigue certains conseils. Elle ou il exécute des activités de réception, vend des produits et des services, effectue des opérations de gestion quotidienne ainsi que l'entretien des lieux et du matériel.



ÉPILATION

Contenu du programme

Code	Énoncé de la compétence	Heures	Unités
417-711	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15	1
417-722	Prévenir les risques d'atteinte à la santé et à la sécurité en épilation	30	2
417-732	Faire des constats relatifs à l'aspect de la peau, de la pilosité et aux effets des méthodes d'épilation	30	2
417-744	Effectuer une consultation en vue de proposer un programme d'épilation	60	4
417-757	Épiler différentes régions du corps par thermolyse	105	7
417-764	Épiler différentes régions du corps par courants combinés	60	4
417-778	Épiler les régions du visage et du cou à l'électricité	120	8
417-788	Épiler par photoépilation	120	8
		540	36